

Formulaire 17 - Coordonnées de l'administrateur régional et frais
Programme de certification des troupeaux pour la Maladie Débilite Chronique

Lorsque vous présentez votre demande, le protocole suivant est suivi :

Tarif horaire	87.50 \$ + taxes applicable
Y a-t-il des frais annuels minimums lorsque je présente ma demande?	Oui, les frais correspondants à deux heures de travail.
Y a-t-il un montant annuel maximum?	Non, toutes les demi-heures consacrées à votre dossier, au-delà des deux heures de base, sont facturées.
À quel moment le paiement est-il dû?	Vous devez joindre une somme de : Saskatchewan \$183.75 Manitoba \$183.75 Ontario \$197.75 Quebec \$183.75 Toutes les heures que doit consacrer la Fédération canadienne du mouton à votre dossier, au-delà des deux heures de base, vous seront facturées.
À quel nom dois-je faire mon chèque?	La Fédération canadienne du mouton
À qui dois-je envoyer mon dossier? <i>*Il est recommandé de conserver une copie de votre dossier en cas de perte du dossier durant l'envoi.</i>	La Fédération canadienne du mouton Case postale 10 Williamsburg (Ontario) K0C 2H0
Qui est la personne-ressource?	L'évaluateur du statut Téléphone : 1 888 684-7739 Télécopieur : 613 652-1599 Courriel : cwd@cansheep.ca
Qu'arrive-t-il à mon dossier une fois que la FCM l'a reçu?	L'évaluateur du statut examine votre dossier pour vérifier qu'il est complet et que les renseignements qu'il contient sont exacts.
Que se passe-t-il une fois que l'évaluateur du statut juge que tout est en ordre?	L'évaluateur du statut informe l'Agence canadienne d'inspection des aliments de l'état de votre dossier et fait en votre nom une demande d'avancement à l'égard de la certification dans le cadre du Programme volontaire de certification des troupeaux pour la maladie débilite chronique.
Que se passe-t-il si l'évaluateur du statut juge que mon dossier est incomplet?	Il communique avec vous pour vous demander de fournir les renseignements manquants.
Pour consulter la liste des troupeaux inscrits au Programme volontaire de certification des troupeaux pour la maladie débilite chronique et de leur statut, veuillez visiter : https://www.cansheep.ca/cwd.html	